



Droit de regard sur les actes d'un parent

Par **Manu**, le **06/02/2011** à **19:39**

Bonsoir,

Nous avons tous besoin d'un avocat. C'est peut-être plus que jamais une situation parfois assez délicate mais nécessaire pour défendre nos droits.

Personnellement, je connais trop bien les abus d'influence et de tentative d'influence envers la personne de mon père.

J'ai été témoin malheureux de plusieurs crises familiales suite à la signature de documents (Assurance vie, représentants, banquiers, dons d'argents et d'achats non réfléchis) qui ont tous le même style.

Tout dernièrement l'accord réglementé de mon père pour obtenir une procuration et récupérer les factures d'une personne de sa(ma) famille malgré les divers avertissements et contrainte qu'il a entendu.

Hélas nous avons appris par tierce personne qu'il a fait les signature et démarche nécessaire pour être le représentant légal.

D'après une psychologue, mon père est extrêmement influencable et accepte les situations sans aucun recul, et deviens totalement désorienté suite à une action. C'est pourquoi, ensuite, il devient plus ou moins violent et agressif envers ma maman.

Ma maman et moi (son fils unique) devons intervenir.

C'est un combat de longue date, répétitif, et lassant avec le temps.

Mes parents ont tout pour être heureux, ils sont en retraite. Seulement voilà, mon papa à maintenant 70 Annuitée et son attitude à toujours été la identique et ne devrait pas changer.

D'après les médecins, voir s'aggraver !...

Je m'adresse maintenant à vous Avocat ou avocat conseil.

Je pense que je ne peux rien faire pour l'empêcher de signer et ce n'est pas mon objectif.

Mais

Existe t'il une possibilité pour moi ou pour ma maman d'avoir un droit de regard sur ces actions ?

Existe t'il pour moi(fils unique) une protection de mes biens car il est évident que je vais être amené à payer ces bêtises (pour info, certain document était déjà rédigé dans ce sens mais j'ai refusé évidemment cet accord)

Existe t'il une possibilité de protéger ses biens de lui même ?

Restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires. car il me paraît inévitable qu'un jour, je fasse appel à vous pour défendre ou recadrer sa cause ou la mienne en justice.

Cordialement

ER